

A CŒUR SAUVAGE

2710 Tavannes
076 592 09 61
www.renegis.ch
Route de Tramelan 30



Table des matières

1	Description du projet	3
1.1	Le projet	3
1.2	Déroulement avant-projet	3
2	Buts	4
2.1	Faire la différence	4
2.2	Sensibilisation	4
3	Budget et plan de financement	5
3.1	Budget prévisionnel de fonctionnement	5
4	Budget de mise en place	6
4.1	Liste Verte	6
4.2	Liste Violette (fonctionnement).....	6
5	Financement	7
6	Membres, parrainages, dons	7
6.1	Membres.....	7
6.2	Parrainages.....	7
6.3	Dons	7
7	Communication.....	8
8	Pour aller plus loin	8
9	Conclusions	8
10	Statuts	9
	Article 1	9
	Article 2	9
	Article 3	9
	Article 4	9
	Article 5	9

1 Description du projet

1.1 Le projet

Créer une station de soins pour les hérissons en récupérant des hérissons blessés et les soigner autant que faire se peut pour les relâcher à l'endroit où ils ont été trouvés, les remettre dans leurs zones de confort.

1.2 Déroulement avant-projet

Pour me lancer je voulais me renseigner :

- Ce que ça implique en temps, en argent et aussi en émotions. J'ai écrit à l'association *save* qui pique qui se trouve en valais, je me suis proposée comme famille d'accueil, deux mois sans aucune prise de contact de leurs part. En parcourant internet je tombe sur des articles sur une dame Mesner de Genève, qui s'occupe des hérissons depuis plusieurs années. Je trouve aussi une autre dame de Neuchâtel, Sylvie Benoit. En lisant plusieurs choses et visionnant ses interviews je trouve son numéro de portable. Je lui envoie un message en lui demandant si je peux l'appeler pour lui poser des questions. Elle me répond favorablement et me propose un rendez-vous téléphonique pour le soir même.
- Voulant faire les choses dans les règles et que mon projet soit viable, j'ai téléphoné à Berne au secrétariat du vétérinaire cantonal. La secrétaire m'a répondu qu'elle ne savait pas et ma mise en attente. Au bout de 2 minutes d'attente, la communication a été coupée. Il était hors de question que j'en reste à cette non-réponse. Je savais grâce à Sylvie, qu'il me faudrait un vétérinaire. J'écris donc à la clinique vétérinaire de St-Imier. Je leur expose mon projet et leur demande s'ils entreraient en matière dès l'obtention des autorisations.
- Après quelques semaines, je reçois un mail de madame Reber de la clinique, qu'ils acceptent de prendre en charge les p'tits picots et me proposent même une réduction de 20 % sur les consultations et les médicaments.
- En me promenant sur la page admin et éplucher la loi, je constate que la meilleure personne pour me répondre est sans doute le garde faune de mon village, M. Claude Etienne. Je l'appelle, lui présente mon projet. Il me demande mon adresse mail, pour qu'il puisse m'envoyer l'adresse où je dois écrire pour avoir les autorisations nécessaires. Dans son mail, en plus de l'adresse, il m'offre son soutien pour l'ouverture de la station.
- J'écris à l'inspecteur cantonal de la Faune pour obtenir les autorisations et aussi connaître les besoins administratifs pour être en règle en cas de contrôle.
- Le 2 mai 2019 nous avons reçu les autorisations.
- J'ai lu des thèses pour en apprendre un maximum et être prête à répondre aux questions et mettre en place La Station.

2 Buts

2.1 Faire la différence

- 50 % des hérissons sur 100 retrouver mort par l'intervention de l'homme
- 26 % empoisonnés par des produits chimiques
- 24% écrasés sur la route
- 18% victimes de leurs parasites
- 13% meurt d'épuisement
- 10% pour des raisons diverses
- 9% tués par des prédateurs

Soigner, si c'est possible, et prendre nos responsabilités pour rendre à la nature ces animaux qui étaient là bien avant nous. Si nous pouvons sauver 20 sur 50 hérissons voués à une mort certaine, au lieu de regarder sans rien faire, c'est une belle réussite à mon avis.

Il marchait à l'aube sur la plage, il vit devant lui un jeune homme qui ramassait des étoiles de mer et les jetait à l'eau. Il finit par le rejoindre et lui demanda pourquoi il agissait ainsi. Le jeune homme lui répondit que les étoiles de mer mourraient s'il les laissait là jusqu'au lever du soleil.

« Mais la plage s'étend sur des kilomètres et il y a des millions d'étoiles de mer, répliqua-t-il. Quelle différence cela va-t-il faire ? ».

Le jeune homme regarda l'étoile de mer qu'il tenait dans sa main et la lança dans l'écume. Il répondit : « Cela fera au moins une différence pour celle-ci.

2.2 Sensibilisation

- Rendre attentifs petits et grands au besoin de la faune et de la flore chez nous.
- Proposer aux écoles de visiter la station didactiquement pour sensibiliser les futures générations
- Proposer une visite en classe pour expliquer les besoins de notre faune pour nos jardins.
- Proposer aux jardiniers des alternatives aux pesticides dans leurs jardins
- Proposer des idées pour favoriser dans nos communes, dans nos lotissements la flore indigène qui d'elle-même attirera la faune.

3 Budget et plan de financement

3.1 Budget prévisionnel de fonctionnement

A cœur Sauvage				
Budget prévisionnel 2019				
Charges administratives	Mois		Année	
Location bureau	CHF	350.00	CHF	4 200.00
Internet	CHF	30.00	CHF	360.00
Téléphone	CHF	10.00	CHF	120.00
Administration	CHF	50.00	CHF	600.00
Transports / Déplacements	CHF	100.00	CHF	1 200.00
Marketing / Publicité	CHF	100.00	CHF	1 200.00
			CHF	7 680.00
Charges d'exploitation				
Nourriture	CHF	100.00	CHF	1 200.00
Litière	CHF	100.00	CHF	1 200.00
Soins	CHF	200.00	CHF	2 400.00
Vétérinaire	CHF	300.00	CHF	3 600.00
Entretien cages / enclos	CHF	100.00	CHF	1 200.00
Matériel pour magasin	CHF	200.00	CHF	2 400.00
			CHF	12 000.00
Revenus				
Membres Soutiens			CHF	4 000.00
Donns			CHF	10 000.00
Magasin			CHF	5 700.00
			CHF	19 700.00
Totaux				
Charges			CHF	19 680.00
Revenus			CHF	19 700.00
Bénéfice / Déficit			CHF	20.00

4 Budget de mise en place

4.1 Liste Verte

Budget mise en place de la station	Prix	Pièces	Total
20 gamelles en porcelaine ou en verre	5	20	100
10 bouillottes tapis chauffants pour animaux	21.6	10	216
10 caisses en plastique (L 80cm, L 50cm, H 50cm)	15	10	150
1 balance digitale	30	1	30
4 enclos réhabilitation :			
27 piquets 5-5-150 cm	4.95	27	133.95
32 m treillis à poules	3.7	32	118.4
10m sur 6m de filet noir	15	16	240
1 étagère métal 180-90-45			
4 chevalets	4.95	4	19.8
4 panneaux de coffrage	29.95	4	119.8
14 sous mains à pinces dur	5	14	70
4 enclos pour chiots	119	4	476
Total			1708.95

4.2 Liste Violette (fonctionnement)

Cette liste est constante dans le fonctionnement de la station

- Pince à tiques longues
- Pince à épiler
- Seringue sans aiguille (petite, moyenne, grande) Pharmacie
- Bétadine Pharmacie
- Huile essentielle de Lavande vrai
- Fenouil sec
- Camomille sèche
- Lingés éponges
- Tissus doux
- Sérum physiologique Pharmacie
- Lait pour chiot
- Bicarbonate de soude
- Vinaigre de pommes
- Pâtées et Croquettes pour chien ou chat sans légumes
- Planches de bois brut pour la fabrication de réfectoire et maison pour les hérissons

5 Financement

- Vente d'une brochure qui explique aux gens comment se passer de pesticide et qui leur proposer des astuces pour y arriver.
- Vente d'articles artisanaux en relation avec nos activités
 - Fabriquer des réfectories pour hérissons pour éviter de nourrir les chats du quartier
 - Fabriquer des abris pour l'hiver pour les hérissons
 - Fabriquer des nichoirs pour les oiseaux
 - Vendre du thé indigène récolté nous-même
 - Vendre des planches pyrogravées avec des dessins d'animaux ou d'après une photo
 - Etc...

6 Membres, parrainages, dons

6.1 Membres

Une carte annuelle est au prix de 30.- pour une personne seule ou de 60.- pour une famille.

Cela vous permettra de participer à l'assemblée annuel d'Acoeur Sauvage et Vous recevrez le journal de la station le Choupiisson, une visite de la station dans l'année vous sera proposée sur demande à la responsable, (acoeur.sauvage.ch).

6.2 Parrainages

Une personne prend en charge les frais, vétérinaire, médicament, etc d'un hérisson en soins par la station. Pour cela elle nous fait une demande et aussitôt que cela est possible un hérisson se verra attribuer un parrain ou une marraine, celle-ci pourra choisir son nom, recevra des photos et des nouvelles de son petit protégé. Le parrain ou la marraine sera invité au relâché en nature du petit picot.

Une personne amenant un hérisson en soins pourra aussi choisir de parrainer ou pas le petit blesser.

6.3 Dons

Vos dons pourront être fait de préférence par iban : **CH56 0483 5163 3028 1100 0**

Il vous est toutefois possible de nous demander des bulletins de versement.

Pour vous remercier nous vous proposons une contrepartie libre à vous de la demander ou pas.

Votre demande pourra être faite par courriel à l'adresse acoeur.sauvage@renegis.ch.

Le journal est proposé en version informatique parce que nous choisissons de dédier vos dons pour les soins des hérissons.

Pour qu'une visite de la station soit organisée, il vous est demandé de prendre contact avec la responsable. Pour que celle-ci puisse s'organiser et vous recevoir dans les meilleures conditions pour nos petits protégés (acoeur.sauvage@renegis.ch).

Nos propositions :

Pour un don jusqu'à 50.- Vous pouvez recevoir notre journal.

Un don jusqu'à 100.- Vous pouvez recevoir notre journal et nous faire une visite dans l'année à la station.

Un don jusqu'à 200.- Vous pouvez recevoir notre journal, nous faire une visite dans l'année à la station, nous ferons un plaisir de poster votre logo sur notre page Facebook.

Un don jusqu'à 500.- Vous pouvez recevoir notre journal, nous faire une visite dans l'année à la station, nous ferons un plaisir de poster votre logo sur notre page Facebook et nous vous publierons sur notre site internet www.renegis.ch.

Un don à partir de 500.- Vous pouvez recevoir notre journal, nous faire une visite dans l'année à la station, nous nous ferons un plaisir de poster votre logo sur notre page Facebook et nous vous publierons sur notre site internet www.renegis.ch, Une banderole fournie par le donateur sera exposée lors de nos manifestations.

7 Communication

- Facebook (animer la page et transmettre les informations de la station)
- Site Internet (transmettre ce qui se passe à la station et donner les informations permanentes sur les hérissons)
- Choupiçon (journal de la station)
- Brochure (faire une brochure pour un jardin sans pesticide et aider les hérissons)
- Ecoles (visites de la station ou visites en classe)
- Bouche à oreilles
- Événements (portes ouvertes de la station, participation aux événements du village, comme la fenêtre de l'avent ou décors des balcons, fête des saisons)

8 Pour aller plus loin ...

- Conteneur pour les hérissons pour y faire les soins
- Remorque pour faire un stand pour aller à la rencontre des gens
- Autres

9 Conclusions

Nous avons besoin de votre soutien pour notre projet, autant financier que matériel, pour sauver les hérissons et sensibiliser autant de monde que possible, à notre Terre, à ses besoins, pour un futur meilleur pour eux et nous.

10 Statuts

Article 1

L'association *Acoeur Sauvage* est une association à but non lucratif au sens de l'Art. 60ss CCS, dont le siège est à Tavannes. Elle est créée pour une durée indéterminée.

Article 2

Le but de l'association est de soutenir la station de soins pour animaux sauvages et indigènes, sise à Tavannes.

La Station a pour buts de :

- De soigner, dans la mesure du possible, et de rendre à la nature les animaux recueillis.
- Sensibiliser la population à la Faune et à la Flore locale.
- Promouvoir l'utilisation de recettes naturelles pour l'entretien des jardins.

L'association œuvre principalement dans le Jura-Bernois, et peut intervenir dans l'ensemble du territoire Suisse dans certains cas.

Article 3

Les moyens financiers nécessaires à la réalisation des objectifs de l'association proviennent :

- De dons
- De cotisations des membres et sponsors
- De recettes diverses (collectes, manifestations, legs, etc.)

Article 4

L'association se compose de membres, dont le comité est représenté par ses deux fondateurs, Mme Béatrice GISIGER et M René GISIGER. La présidente est Mme Béatrice GISIGER.

Article 5

Peut devenir membre toute personne intéressée par la cause de l'association et acceptant de payer une cotisation annuelle fixée par le comité de l'association.

Tavannes, le 09 mai 2019

Les membres fondateurs :

Béatrice GISIGER

René GISIGER